

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 42

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 02 DÉCEMBRE 1996
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Présents : 36 votants

Tous les Délégués

sauf : MM. FRIEDMANN, GANGLOFF, ZINCK (excusés) représentés
respectivement par les Délégués Suppléants MM. WELTZER, MORITZ, SCHERTZ

MM. MEYER-KUHN, WEISHAAR J., MESSMER, LOBSTEIN, Mme MAECHLING -
excusés - M. MEYER Ch.

N° 6341996

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS **Syndicat des Producteurs de Fruits de Lembach**

Le Président soumet aux élus le projet du Syndicat des Producteurs de Fruits de LEMBACH présenté au titre du fonds de gestion de l'espace rural. Son objectif est d'assurer le renouvellement et la pérennité du verger familial traditionnel menacé d'abandon et de vieillissement.

Le Président rappelle que cette opération s'inscrit dans le cadre du Contrat d'Objectifs de la Vallée de la Sauer.

Le Conseil Communautaire,

- considérant le Contrat d'Objectifs

**- vu la délibération du 23 septembre 1996 approuvant le Contrat d'Objectifs
sur proposition du Bureau, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

**- d'attribuer une subvention de 10 %, soit 13 303 F, d'un coût prévisionnel
de 133 030 F au Syndicat des Producteurs de Fruits de LEMBACH pour
l'opération d'amélioration et de maintien des vergers familiaux, dont le plan de
financement s'établit comme suit :**

. Fonds de gestion de l'espace rural	60 %
. Propriétaires	30 %
. Collectivité locale	10 %

Pour copie conforme
WOERTH, le 04 décembre 1996



Le Président,
Bernard LOGEL

